COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2017

Election du maire et des Adjoints

L'an deux mil dix-sept, le huit septembre, à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commun d'USSON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence d Monsieur GIRAUD Daniel, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 11 Date de la convocation : 04/09/2017

Présents: M. GIRAUD Daniel, M. LIVET Bertrand, M. AMIET Jean-Pierre,

Mme BAUBET Noëlle, Mme GILLARD Béatrice, Mme SAUVADET Marie-Hélène, M. VERNET Gérard, Mme BOSSÉ Cécile, M.

FONTANET Mickaël,

Absents: M. CHANAL Gabriel (Pouvoir à M. GIRAUD Daniel), M. SAUVAGE

Christophe (Pouvoir à Mme BOSSÉ Cécile)

Madame BOSSÉ Cécile a été élue secrétaire

ELECTION DU MAIRE

Suite à la démission pour raisons personnelles de Monsieur Daniel GIRAUD de ses fonctions de Maire, conservant son mandat de conseiller municipal, et acceptée par la préfecture le 30 Août 2017, le conseil municipal a été convoqué pour procéder à l'élection du maire.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue;

Monsieur Bertrand LIVET présente sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante): 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

a obtenu :

- M. LIVET Bertrand 11 voix (onze voix)
- M. LIVET Bertrand ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé maire.

ELECTION DES ADJOINTS

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles les articles L.2122-7-1;

L.2122-7 et

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité

absolue.

Messieurs CHANAL Gabriel et VERNET Gérard présentent leur candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin : Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante): 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu:

M. CHANAL Gabriel : 11 voix (onze voix)M. VERNET Gérard : 11 voix (onze voix)

Nombre de bulletins : 11

- M. VERNET Gérard ayant obtenu la majorité des voix, est proclamé élu et Adjoint, chargé des finances, de l'action sociale et de la vie associative.

nommé 1^{er}

- M. CHANAL Gabriel ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu et 2^{ème} Adjoint, chargé de la voirie, des bâtiments communaux et des travaux.

élu et nommé

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme.

Le Maire LIVET Bertrand

